

Tours, le 15 mai 2020

à
Mesdames et Messieurs
les maires d'Indre-et-Loire

Dans le cadre du travail de préparation de la réouverture des écoles, plusieurs d'entre-vous ont exprimé le souhait de signer avec nous le document cadre définissant les conditions de cette reprise des activités scolaires.

Vous trouverez, ci-joint, un document modèle auquel pourra être annexé le schéma défini au niveau de chaque école de votre commune.

Nous vous proposons, si vous le souhaitez, de nous transmettre le document signé en 3 exemplaires, à la Direction académique, par mail à l'attention de madame Valérie Denoyer : valerie.denoyer@ac-orleans-tours.fr
Après paraphe par nous-mêmes vous serez destinataire d'un exemplaire en retour.

Nous vous prions d'agréer, madame, monsieur le maire, l'expression de notre considération distinguée.

L'inspecteur d'académie
Directeur académique
des services de l'Education nationale
d'Indre-et-Loire,



Dominique BOURGET

La Préfète d'Indre-et-Loire,



Corinne ORZECZOWSKI